



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES



COORDINATION NATIONALE REDD+

Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+)

Auto-évaluation du processus de préparation du Togo à la REDD+

Résultats des consultations régionales par catégorie de parties prenantes

Catégorie d'acteurs : médias

Région : maritime

Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

Activités A13C1 du PTBA 2021

Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale

Mai 2021

Introduction

L'atelier d'auto-évaluation participative du processus de préparation à la REDD+ dans la région maritime s'est déroulé les 20 et 21 mai 2021 dans la ville de Tsévié à l'hôtel Mélis-Opéra où l'ensemble des parties prenantes de la région dont les acteurs des médias (presse écrite, presse en ligne, les radios communautaires, arts vivants) ont eu l'opportunité de se prononcer sur les activités réalisées par le Togo au cours de cette phase de préparation à la REDD+.

Ici également des informations et des appréciations des acteurs ont été collectées en vue « d'élaborer le dossier préparatoire ou le R-Package ». Tsévié comme dans les autres régions du pays, les acteurs des médias ont eu à identifier les points forts et les points faibles du processus et déterminer les actions à mener en terme de perspectives.

1. Participation aux ateliers de consultation et d'auto-évaluation

Les six (06) acteurs médias invités dans leur diversité à l'atelier de Tsévié ont effectivement fait une participation active et constructive aux travaux dudit l'atelier comme l'indique le tableau ci-dessous.

Acteurs attendus		Acteurs ayant participé à l'atelier			
Structures	Nombre de participants	Structures	Hommes	Femmes	Total
Radio Horizon	1	Radio Horizon	1	-	1
Unité de gestion page Facebook	1	Unité de gestion page Facebook	1	-	1
Radio rurale Kékéli	1	Radio Kékéli	1	-	1
Ensemble culturel les Griots Noirs	1	Ensemble culturel les Griots Noirs	1	-	1
Journal Santé Education	1	Journal Santé Education	1	-	1
Environnement Plus (E-Plus)	1	Environnement Plus (E-Plus)	1	-	1
Total	6		6		6

3-Synthèse des travaux de l'évaluation

Les appréciations des acteurs médias de la région maritime sont consignées dans le tableau ci-dessous :

N°	Aspects à évaluer	Points forts	Points faibles	Activités à mener pour améliorer les points faibles
1	Dispositifs/organe s mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+	<ul style="list-style-type: none"> - CN-REDD+, GNT-REDD+, Coordination Nationale REDD+, mis en place par décret présidentiel. -Les mécanismes décentralisés : CRDD, CPDD (coordination niveau régional et préfectoral) -Création/Renforcement/ Appui des plateformes : CF-REDD+, CNJ, CTOP, FETAPH, ONATEPH, PFPC, RFCT y compris le CNCT. - Opérationnalité de ces organes et plateformes conformément à leurs mandats. - La preuve de leur fonctionnalité est constatée par l'existence des PV des réunions, des rapports d'activités, les documentations disponibles sur le site web de la REDD+. 		
2	Sensibilisation, participation et consultation	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration, validation et mise en œuvre de la stratégie de communication de REDD+ - Opérationnalisation du site internet REDD+ www.reddtogo.tg - Contractualisation avec les médias pour informer et éduquer les populations et les acteurs sur le processus de REDD+. - La stratégie de communication et la contractualisation avec les médias ont permis de réaliser : <ul style="list-style-type: none"> . des documentaires audio-visuels, des reportages presses écrites et en ligne, radios, télé. . des émissions radiophoniques, . des tournées de sensibilisation en art vivant (théâtres courts, contes, enregistrés et rediffusés) sur la REDD+. Ces activités médiatiques et artistiques ont contribué à une prise de conscience de la 	Faible participation des médias sur la plupart des activités de consultation	- Impliquer davantage les médias et les appuyer à la création d'un réseau pour accompagner le processus.

		<p>population sur la nécessité de promouvoir la protection de l'environnement et de lutter contre la dégradation et la déforestation des écosystèmes forestiers.</p> <p>Les acteurs ont participé aux processus de préparation à la REDD+ à travers leurs consultations sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> . l'élaboration de la stratégie nationale de REDD+, .la validation de la stratégie de communication 		
3	Préparation de la stratégie nationale REDD+	<p>La stratégie REDD+ a été élaborée à travers une démarche participative, inclusive et itérative.</p> <p>Les étapes d'élaboration sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - études diagnostiques pour déterminer les moteurs de la déforestation - les résultats des études diagnostiques ont permis d'élaborer le 1^{er} Draft - consultation des acteurs sur le 1^{er} Draft et production du 2^{ième} Draft -réalisation de l'EESS pour déterminer la faisabilité des différentes options stratégiques. -amélioration du 2^{ième} Draft et production de la version finale - validation de la version finale par les parties prenantes -approbation de la version finale par le comité national de REDD+ -adoption de la stratégie nationale de la REDD+ par le gouvernement qui démontre de la volonté politique accordée au plus haut niveau au processus REDD+ - intégration de la stratégie au PND 		
4	Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique	<p>La réalisation de l'EESS a conduit à identifier les impacts potentiels qui ont permis de concevoir la stratégie nationale REDD+ et d'affiner les options stratégiques.</p>	<p>Le Togo ne dispose pas d'un cadre juridique qui réglemente la réalisation des EESS.</p>	<p>Il faut accélérer l'adoption du décret EESS en cours d'élaboration.</p>

		Elle a également permis d'élaborer les instruments de sauvegarde environnementale et sociale.		
5	Préparation du mécanisme de gestion des plaintes	Le mécanisme de gestion des plaintes permet de régler à l'amiable les conflits entre parties prenantes. C'est une directive qui permet d'encadrer la stratégie nationale REDD+. Il permet d'éviter la perte de temps et les coûts onéreux. Il y a deux MGP qui ont été élaborés : un pour la phase de préparation et un autre pour la phase de mise en œuvre.		
6	Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices	Le MPB est une directive qui incite au reboisement. C'est un outil de bonne gouvernance qui va assurer la gestion équitable et transparente des fonds carbone. L'option institutionnelle qui confie la gestion des fonds carbone au MEF, constitue une garantie qui rassure aussi bien les PTF que les acteurs.	L'inexistence des textes juridiques devant encadrer la gestion des fonds carbone.	Elaborer les textes juridiques devant encadrer la gestion des fonds carbone.
7	Elaboration du NRF			
8	Mise en place du SNSF			

Conclusion de l'évaluation des parties prenantes

Au terme des travaux de l'autoévaluation, les acteurs des médias attestent dans leur ensemble que :

- les organes et les plateformes ont été créés et ont bien fonctionné selon leurs mandats dans l'accompagnement du processus REDD+ ;
- les sensibilisations ont contribué à une prise de conscience de la population sur la nécessité de préserver l'environnement ;
- la stratégie nationale REDD+ a été élaborée à travers une démarche participative, inclusive, itérative et adoptée par le gouvernement démontrant ainsi l'engagement et la volonté politique des plus hautes autorités du pays ;
- la protection de l'environnement et de lutter contre la dégradation et la déforestation des écosystèmes forestiers est une réalité.

La réalisation de l'EES a conduit à identifier les impacts potentiels qui ont permis de concevoir la stratégie nationale REDD+ et d'affiner les options stratégiques.

Le MGP et le MPB ont été élaboré comme directives pour encadrer la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+.

Au regard de ce qui précède, les acteurs des médias et d'arts vivants de la région maritime estiment que le Togo est suffisamment prêt pour rentrer dans la phase de mise en œuvre, toutefois, il est fondamental qu'il œuvre à relever les faiblesses suivantes :

- faible participation des médias sur la plupart des activités de consultation
- absence d'un cadre juridique qui régleme la réalisation des EESS.
- inexistence des textes juridiques devant encadrer la gestion des fonds carbone.

En termes de recommandations, ils suggèrent de :

- impliquer davantage les médias et les appuyer à la création d'un réseau pour accompagner le processus ;
- accélérer l'adoption du décret EESS en cours d'élaboration ;
- élaborer les textes juridiques devant encadrer la gestion des fonds carbone.